

DOSSIER DE SÉCURITÉ RELATIF À L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'OHEY

Nom officiel de l'événement
Dates de l'événement

Cadre réservé à l'administration

Événement autorisé refusé	
Date de réception de la demande :	
Date du passage au Collège communal :	
Date d'envoi de la décision à l'organisateur :	

Ce document doit être complété et signé par l'organisateur.

Il doit être introduit au plus tard **60 jours avant la mise en place de l'événement.**

Soit par voie postale :

Administration communale d'Ohey
Gestion des événements
Place Roi Baudouin, 80
5350 Ohey

Soit par voie électronique (*attention, le document doit être signé !*):

nathalie.gregoire@ohey.be

Pour toute information relative à votre demande :

Service traitant : Gestion des événements
Personne de contact (SPOC) : Nathalie Grégoire
Tél : 085 824 467
Fax : 085 613 128
E-mail : nathalie.gregoire@ohey.be
Web : www.ohey.be

Organisateur (Obligatoirement une personne majeure)

NOM ET PRÉNOM

OU ASSOCIATION

REPRÉSENTÉE PAR

TÉL/GSM

ADRESSE

MAIL ET/OU SITE INTERNET

DATE DE NAISSANCE

Lieu de la manifestation

Manifestation extérieure ou sous chapiteau

OBLIGATION DE JOINDRE UN PLAN D'IMPLANTATION DE LA MANIFESTATION

LIEU DE LA MANIFESTATION (ADRESSE EXACTE)

.....
.....

DATE(S)

HORAIRE(S) PRÉVU(S) DE LA MANIFESTATION:

.....
.....

PLANNING DU MONTAGE / DÉMONTAGE:

.....
.....
.....

DIMENSIONS DU OU DES CHAPITEAUX

.....
.....

Manifestation en salle (sans aucune activité extérieure)

NOM DE LA SALLE OU DU LOCAL

ADRESSE

TÉLÉPHONE.....

CAPACITÉ MAXIMALE

AVEZ-VOUS CONSULTÉ LE RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DE LA SALLE ?

OUI | NON | IL N'Y EN A PAS

Assurance de l'événement

IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

OBJET DU CONTRAT

N° DU CONTRAT

VALIDITÉ DU..... AU

Type de manifestation

DATE(S)

TYPE DE MANIFESTATION

HORAIRE(S) PRÉVU(S)

TYPE DE RÉCIPIENTS POUR LES BOISSONS

EVALUATION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS

LOCALISATION DU PARKING

NOMBRE D'ENTRÉES LORS DE LA DERNIÈRE MANIFESTATION

Personnes de contact pendant la manifestation

CONTACT PRINCIPAL (ORGANISATEUR RESPONSABLE)

DOIT ÊTRE JOIGNABLE EN PERMANENCE PENDANT L'ÉVÉNEMENT

• NOM

• GSM

CONTACT TECHNIQUE

- NOM
- GSM

Animation musicale

NOM DE LA PERSONNE / SOCIÉTÉ / GROUPE

.....

TÉL/GSM

ADRESSE

TYPE DE MUSIQUE.....

Services d'ordre

SERVICE DE GARDIENNAGE PRIVÉ AGRÉÉ

OUI | NON

OBLIGATION DE JOINDRE UNE COPIE DU CONTRAT D'ENGAGEMENT

SI OUI, NOM DU SERVICE

NOMBRE D'AGENTS

SERVICE DE SECOURS MÉDICAUX SUR PLACE

OUI | NON

SI OUI, NOM DU SERVICE

TYPE DE POSTE DE SECOURS ET NOMBRE DE PERSONNES

.....

Boissons

LA LOI INTERDIT DE VENDRE OU DE SERVIR VIN, BIÈRE ET CIDRE AUX MINEURS DE MOINS DE 16 ANS ET DES SPIRITUEUX ET 'ALCOOPOPS' AUX JEUNES DE MOINS DE 18 ANS.

Toute information complémentaire peut être obtenue sur le site www.health.fgov.be ou www.fumer-horeca.be

INDIQUEZ DANS LE TABLEAU CI-DESSOUS LES BOISSONS COMMERCIALISÉES LORS DE VOTRE MANIFESTATION :

Soirée à forfait	INTERDIT	Alcool gratuit (échantillons, dégustations, etc.)	INTERDIT
Bières (pils)		Bières spéciales	
Alcopops (mélange alcool et « limonade »)		Boissons énergétiques	INTERDIT
Cocktails		Cidres	
Vins		Spiritueux (alcool +15%)	
Eau plate	GRATUIT (OBLIGATION)	Boissons non alcoolisées	

Risques particuliers

CES RISQUES PARTICULIERS SONT L'OBJET DE DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES QUE VOUS DEVEZ VEILLER À RESPECTER.

VOUS LES TROUVEREZ DANS LE MÉMENTO « SÉCURITÉ DES FESTIVITÉS » DISPONIBLE EN TÉLÉCHARGEMENT À CETTE ADRESSE : <http://www.ohey.be/securite-des-festivites>

Restauration

PRÉCISER POUR CHAQUE POINT DE RESTAURATION LA LOCALISATION ET LE TYPE D'ÉNERGIE UTILISÉE (ÉLECTRICITÉ, GAZ, CHARBON DE BOIS...)

.....
.....
.....
.....

Feu / Usage d'engin pyrotechnique

Coordonnées de l'artificier :

Numéro d'agrément :

Localisation du pas de tir :

- Lâcher de ballonnets
- Lâcher de lanternes célestes
- Montgolfière ou ballon captif
- Aire de jeu/château gonflable
- Divertissement actif
- Divertissement extrême
- Attractions foraines
- Chapiteaux
- Structures provisoires
- Cortèges, allumoirs
- Brûlage de bosses et feux festifs
- Braderies et brocantes
- Sonorisation/musique
- Activités en salle

Précisions de l'organisateur en rapport avec les risques particuliers identifiés

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mesures de police souhaitées par l'organisateur

- **Interdiction de stationnement** : OUI – NON

Si OUI, à préciser :

.....
.....

- **Voies à sens unique** : OUI – NON

Si OUI, à préciser :

.....
.....

- **Interdiction de circulation** : OUI – NON

Si OUI, à préciser :

.....
.....

- **Encadrement de cortège** : OUI – NON

Si OUI, à préciser :

.....
.....

- **Encadrement du public** : OUI – NON







Si OUI, à préciser :

.....
.....

- **Autres à définir** :

.....
.....
.....
.....

Demande de mise a disposition de matériel communal

- podiums (56 maximum)
- barrières Nadar (72 maximum – par remorque de 36)
- barrières Heras (36 maximum)
- 1 tente de 6m x 4m
- 1 tente de 9m x 6m
- panneaux « fête locale » (2 maximum)
- 1 coffret électrique + câbles
- 1 canon à chaleur
- sonorisation : 1 enceinte portable + 2 micros sans fil + câbles
- 1 remorque-plateau (**permis B+E obligatoire**)
- Gobelets réutilisables (11 caisses de 250 gobelets maximum)
- panneaux de type c1 (18 maximum) 
- panneaux de type c3 (15 maximum) 
- Panneaux de type F19 (5 maximum) 
- Panneaux de type F45 (8 maximum) 
- Panneaux de type E1 (6 maximum) 
- Panneaux de type E3 (7 maximum) 
- panneaux de déviation gauche (12 maximum)
- panneaux de déviation droite (15 maximum)
- panneaux de déviation réversible (6 maximum)

Demande de soutien communal en matière de communication

Je souhaite que l'administration communale diffuse les informations concernant cette manifestation sur les canaux suivants :

- Diffusion sur le site Internet communal
- Diffusion sur la page Facebook communale
- Diffusion dans la Newsletter communal
- Diffusion dans l'Andenne Potins
- Diffusion dans le bulletin Inf'Ohey (si possible – parution trimestrielle)

Si oui, merci d'envoyer un **bref descriptif** (type d'activité, début, fin, entrée gratuite ou payante, contact, etc.) ainsi qu'**un support visuel** (affiche, tract, photo, etc.) de votre événement, sous format pdf ou jpeg, à l'adresse mail suivante : francois.jacob@ohey.be

**Si l'événement est organisé par une personne morale
(asbl, une association, un cercle, etc.)**

Demande d'autorisation de débit occasionnel de boissons alcoolisées.

*Je soussigné représentant
..... demande au Bourgmestre l'autorisation de vendre ou d'offrir des
boissons alcoolisées fermentées lors de l'événement susmentionné.*

Date & Signature :

Joindre un extrait de casier judiciaire de la personne demandeuse

**Demande d'autorisation spéciale de débit occasionnel
de boissons spiritueuses.**

*(Cette demande ne doit être faite que dans le cadre des manifestations publiques autres que
sportives, politiques et/ou culturelles)*

*Je soussigné représentant
demande au Collège Communal l'autorisation de vendre ou d'offrir des boissons spiritueuses
lors de l'événement susmentionné.*

Date & Signature :

Joindre un extrait de casier judiciaire de la personne demandeuse

**Déclaration et engagement du comité organisateur
ou du particulier**

*Le seul fait de remplir et de renvoyer cette demande engage le comité ou le particulier (soirée
privée) à prendre connaissance et à respecter les directives imposées dans l'arrêté
d'autorisation du bourgmestre et lors des réunions de coordination éventuelles.*

Si des points lui paraissent incompréhensibles ou inapplicables, le comité se fera conseiller et aider par l'autorité compétente. Il ne pourra donc invoquer lors du contrôle de sa manifestation qu'il n'est pas au courant de l'entièreté des directives imposées et de la manière de les mettre en application.

Si pour une raison quelconque la manifestation était annulée, le comité informera directement les autorités de cette décision.

*Je soussigné (nom et prénom)..... représentant
..... déclare avoir rempli le présent document de manière
complète et sincère, et m'engage à mettre les moyens déclarés en œuvre lors de la
manifestation.*

Fait àle /...../.....

Signature :

La commune déclare que les autorisations octroyées ne sont valables que pour les dates, et lieux repris dans ce document.

Elle se réserve le droit de contrôler ou de faire contrôler si les directives demandées aux comités sont bien appliquées sur le terrain.